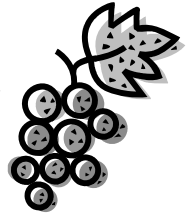




## Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers administrés,

Suite aux vacances, la rentrée a eu lieu avec des conditions météorologiques très orageuses occasionnant des dégâts importants. Notre commune n'a pas été épargnée : elle a été touchée par des glissements de certains soutènements de voiries, des coulées de boues et des ravinements de chemins qui vont se traduire par des dépenses lourdes et imprévues. Cependant ces charges seront atténuées par la demande, puis le classement de la commune en zone sinistrée.



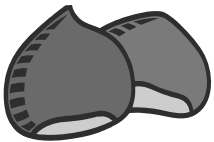
Notre école à classe unique compte aujourd'hui 18 élèves avec deux supplémentaires prévus à la rentrée de Toussaint. Cette année, la municipalité y a associé une garderie qui offre un service très apprécié et largement utilisé par tous les parents qui le souhaitent.

Nos travaux de la station d'épuration et des réseaux de collecte au quartier la Mûre sont largement commencés et doivent être livrés dans les temps annoncés.

Les travaux de construction du nouveau réservoir d'eau ont déjà débuté. Cette réserve d'eau permettra une plus large souplesse dans l'utilisation et la distribution de l'eau potable.

Notre activité location gîtes augmente régulièrement et produit maintenant une valeur ajoutée aux investissements réalisés sur le château.

Je tiens aussi à remercier une nouvelle fois les très nombreuses personnes de la commune qui ont participé aux festivités du "Pibou", le 23 août 2008 de façon très conviviale, d'une part pour la présentation des nouveaux élus de mars dernier, et d'autre part en l'honneur de notre ancien maire Alain Floribert.

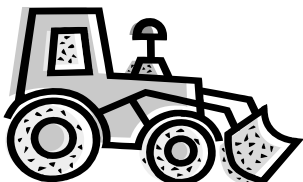


Cela nous conforte et nous apporte la preuve de votre soutien dans nos diverses activités.

## Les travaux en cours

Les travaux de la station d'épuration avancent, le chemin d'accès et le creusement pour l'installation du bassin sont terminés. Nous rappelons que c'est l'entreprise EpurNature qui réalise la station pour 103 000 € avec 50 % de subventions et l'entreprise Sobeca pour les réseaux pour 63 648 € avec également 50 % de subventions.

Le réservoir d'eau d'une capacité de 200 m<sup>3</sup> sera l'œuvre de l'entreprise Jouanny/Audouard pour un montant de 139 950 € avec 53 503 € de subventions. Les travaux de la chambre des vannes seront réalisés en régie (en décembre).



Ces travaux ont débuté le 20 octobre dernier et devraient se terminer en février 2009.

# Information sur notre communauté de communes CCRH

La Communauté de Communes Rhône - Helvie qui regroupe :

- ⇒ 1 338 habitants à Alba la Romaine
  - ⇒ 341 habitants à Aubignas
  - ⇒ 8 295 habitants à Le Teil
  - ⇒ 386 habitants à Saint-Thomé
  - ⇒ 386 habitants à Valvignères
- totalise 10 746 habitants (chiffres 2007).

Le rapport d'activités 2007 est consultable en Mairie.

Rappel des domaines de compétences :

Compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace communautaire et le développement économique.

Compétences optionnelles : la politique de l'aménagement social d'intérêt communautaire et actions par des opérations d'intérêts communautaires, en faveur des personnes défavorisées.

Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.

Compétences facultatives : protection et mise en valeur de l'environnement. Action sociale. Tourisme. Étude et proposition d'une zone de développement éolien.



Les actions développées en 2008 :

- ⇒ Zone d'activité intercommunale sur les terrains du Faisceau Sud SNCF (Le Teil) : 13 lots à vendre à 20 € le m<sup>2</sup>.  
Création d'une association d'entrepreneurs.
- ⇒ Aménagement d'une structure d'urgence d'une capacité d'accueil de 14 places et d'un relais alimentaire sur Le Teil.
- ⇒ Déplacement et amélioration de la déchetterie d'Alba la Romaine, route de Valvignères.  
Achat de mobilier urbain pour Le Teil et Alba pour les points de regroupement des déchets.
- ⇒ Extension de la crèche du Teil.
- ⇒ Projet de la prise en charge de l'Office de Tourisme par la CCRH.
- ⇒ SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif,  
Poursuite du suivi et du contrôle des installations.

## La Garderie Municipale

Heures d'ouverture : 07h50 - 08h50  
16h30 - 18h00

Le service de garderie municipale fonctionne sur inscription avec participation financière des familles, il est mis en place depuis la rentrée et se développe favorablement :

- ⇒ au début : le soir, après la classe principalement.
- ⇒ A présent : le matin aussi.



La surveillance est faite par le personnel municipal pour un poste partagé entre Madame Colette Ribet et Madame Isabelle Korhtenoff.

## Décisions du Conseil Municipal

Le tarif de l'eau pour l'année 2009 est fixé à 55 € pour l'abonnement et à 0,60 € le m<sup>3</sup>.

Le tarif de l'assainissement pour l'année 2009 est fixé à 50 € pour l'abonnement et à 0,60 € le m<sup>3</sup>.

## Opération Brioches ADAPEI Octobre 2008

Association des amis et parents des personnes handicapées mentales.

Lors du week-end des 10-11-12 octobre, des membres du CCAS et des bénévoles de la commune vous ont proposé des brioches dans le cadre de l'opération de solidarité, organisée par l'ADAPEI 07.

100 brioches distribuées pour une collecte de 587 €.

Suite au grand succès lié à un accueil très chaleureux, nous n'avons pas pu visiter tous les foyers d'Aubignas. L'année prochaine, nous réévaluerons le nombre de brioches à distribuer.

Les sommes récoltées serviront à financer les différentes structures de l'ADAPEI, à savoir :

\* **I.M.E.**: Institut médico-éducatif pour les enfants en âge d'être scolarisés.

\* **FOYER DE JOUR**: Lieu de vie pour les personnes handicapées dans l'impossibilité d'assumer un travail. Cette structure permet aux parents de pouvoir « souffler » quelques heures par jour.

\* **ATELIER PROTÉGÉ**: Structure proposant un travail adapté au handicap de la personne. Nous avons un établissement sur notre secteur, à Viviers.

**FOYER DE VIE**: Lieu d'accueil à temps plein des handicapés dont les parents ne peuvent plus assurer la charge, soit pour raison de santé, soit en raison d'un âge avancé.

Merci de votre générosité et à l'année prochaine.



## Résultat de l'enquête du précédent numéro de La Bise

⇒ Formation aux premiers secours : 16 réponses  
(mise en place prévue 1<sup>er</sup> trimestre 2009)

⇒ Décision du conseil municipal : A propos des collecteurs d'eaux pluviales, pour l'année 2009, la Mairie propose une aide à l'installation de collecteurs d'eaux pluviales à usage domestique aux conditions suivantes :  
volume minimum de 3 m<sup>3</sup>, 20 % du prix de revient plafonné à 250 € par foyer.

⇒ A ce jour, concernant les jardins potagers, aucune réponse n'est arrivée.

## Le logo des informations communales dans "La Bise"

L'en-tête de notre "journal" communal avec la silhouette si caractéristique de notre village (ce dessin sert aussi de trame de fond aux documents, invitations, ... de la Mairie) a été réalisé par Florence Cramer de Hilster. Cette artiste hollandaise, souvent à Aubignas dans sa maison de Liotard a gentiment offert à la commune ce dessin-logo.

Florence porte dans son cœur ce coin d'Ardèche depuis 50 ans, lorsque ses parents (artistes eux aussi) sont venus s'installer ici pour les vacances et les activités d'artiste-peintre de son père.

Nous avons pu admirer ses talents artistiques à plusieurs reprises dans des expositions de photos, de peintures, de travail de la poterie, de raku.

Nous voulons lui dire un grand merci. Nous n'oublions pas son mari Ton qui, avec elle, a fait plusieurs arrivées triomphales à bicyclette à Aubignas en venant de loin parfois (des Pays-Bas par exemple).

Ils sont les bienvenus chaque fois dans notre commune !



# A propos de la généalogie concernant Aubignas

Le groupe de généalogistes amateurs "racines ardéchoises" a mis en forme le résultat de longues recherches entreprises, après consultation des actes paroissiaux des communes d'Ardèche. Ils ont édité les états filiatifs, par type d'actes, classés, par ordre alphabétique des noms.

Ce sont les actes de baptêmes, de mariages et sépultures de 1711 à 1812.

Ces outils de recherche sont très appréciés des amateurs de généalogie, ils offrent l'avantage de réduire la manipulation des actes originaux très fragiles.

Nous vous proposons de les consulter, si vous êtes intéressés, à la Mairie, le vendredi de 17h00 et 18h00.



## Calendrier

### Cérémonie du 11 novembre :

La cérémonie aura lieu le 11/11/2008 à 11h00, départ devant la mairie jusqu'au monument aux morts, un apéritif sera ensuite offert par la municipalité dans la salle de la cantine.

Toute la population est conviée pour cette commémoration.

### "Douzième Ronde de Rasteau", le samedi 29 novembre 2008 :

La Préfecture nous informe du passage de voitures anciennes de l'écurie Virus Auto sur notre commune, qui effectuent un périple dans notre secteur : départ de Prades à 14h30, ensuite circuit dans 17 communes, pour une arrivée à Montélimar à 18h30.



(Nous sommes l'avant dernière étape (avant Le Teil), les voitures arrivent de Berzème, Scautres et puis Bois de Val).



### Le repas des anciens :

Il aura lieu le 13 décembre à partir de 11h30. Un courrier parviendra à toutes les personnes concernées.

Association : La Pie sur l'Amandier : La buvette est ouverte le Dimanche après-midi et Jours fériés de 14h00 à 18h00.

## État civil

### Naissances :

Maelys Plantier - - Sainjon née le 17 juin 2008 chez Hervé et Laëtitia.

Lina Labonne née le 05 juillet 2008 chez Franck et Emeline.

Axel Gély né le 09 octobre 2008 chez Frédéric et Sophie.

### Décès :

Suzanne Janouin, le 09 août 2008.

## À vous la parole

La création d'un club ou association, avec statuts et adhésions (cf par exemple : "ainés ruraux") pour l'organisation d'après-midi avec : jeux de société (cartes,...), bricolage, balades, voyages, est proposée sur la commune. Une réunion d'information et de prise de contact aura lieu le mercredi 12 novembre à 14h00 à la salle de la cantine. Venez nombreux avec vos idées !

Vous pouvez contacter aussi Lucienne Fenouil au 04.75.52.48.82, Marie-Claire Floribert au 04.75.52.42.39.

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Mardi et mercredi : de 8 H 30 à 12 H 00,

le vendredi de 14 H 00 à 18 H 00

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.com

Permanence Maire :

M.Bosquet Christian : le vendredi de 17 H 00 à 19 H 00

Bibliothèque municipale :

le vendredi de 17 H 30 à 18 H 30